

LIGUE de l'OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE d'ORGANISATION

Critérium de Triathlon

Samedi 19 avril 2025

Coëtquidan (Morbihan)

Annexe 1 : développement durable

1. GÉNÉRALITÉS

L'ASEAAC organise un triathlon XS CLM le samedi 19 avril 2025 sur le site de l'académie militaire des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Cette manifestation sportive est confiée à la section triathlon de l'ASEAAC.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club Organisateur** : ASEAAC (section triathlon)

b) **Responsable** : Pascal TRAVERS - pascaltravers@orange.fr - 06 78 79 20 97

c) **Epreuves triathlon XS CLM** :

- NATATION : 350 m en Piscine de 50 m
- CYCLISME : 12,5 km sur un circuit vallonné (1 boucle),
- COURSE À PIED : 2,3 km sur circuit vallonné et sous-bois (1 boucle).C

d) **Catégories** :

BENJAMINS nés en 2012 et 2013

UNIORS : nés en 2006 et 200

MINIMES : nés en 2010 et 2011

SENIORS : nés de 1986 à 2005

CADETS : nés en 2008 et 2009

MASTERS : nés en 1985 et avant

e) **Règlements** :

- **Natation**

Les départs pour la natation se feront toutes les 30 secondes dans la ligne d'eau 1 et 5. Chaque coureur devra se présenter 5 minutes avant le départ programmé.

Lors de chaque retour, soit tous les 100m, le nageur devra toucher le mur de la ligne d'eau dans laquelle il vient de faire sa longueur et changer de ligne en passant sous celle-ci.

Le port du bonnet de bain est obligatoire. Le bonnet ne sera pas fourni par les organisateurs.

- **Cyclisme**

Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

L'aspiration abri est interdite.

Le code de la route doit être respecté.

Le temps intermédiaire sera pris au départ de la course à pied.

- **Course à pied**

L'assistance technique est interdite, ainsi que l'accompagnement.

f) Programme du samedi 19 avril 2025 :

- 12h30 à 14h00 retrait des dossards
- 12h40 ouverture du parc
- 14h10 horaire de fermeture du parc
- 14h15 exposé d'avant course **obligatoire** dans les gradins de la piscine
- **14h30 premier départ**
- 16h00 dernier départ
- Podium et récompenses à l'issue de la course

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

Le transport est à la charge des clubs

b) Accueil :

Un fléchage sera mis en place dès l'entrée des écoles militaires

c) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD, appendice 4, et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais les plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Sur l'ensemble de l'épreuve la sécurité sera assurée par une équipe de Secouriste

d) Récompenses :

3 coupes seront remises aux clubs ayant le plus de participants.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences :

Chaque participant devra être en possession de sa licence 2024 / 2025

b) Engagement :

- Procédure d'inscription

Les inscriptions se feront sur le site de KLIKEGO à partir du 1^{er} février et sur l'application SYGEMA de votre club. Le plus tôt possible. Clôture sur SYGEMA le 5 avril 2025.

ATTENTION le nombre de dossards est limité à 400.

- Droits d'engagement sur KLIKEGO

Licencié FCD avec le pass compétition FFTri 16 €

Licencié FCD sans le pass compétition FFTri 18 €

Les Inscriptions sur KLIKEGO sont individuelles ainsi que le paiement. Une facture sera adressée à l'intéressé. Le responsable de club devra faire parvenir les différentes factures au trésorier de la ligue, qui effectuera un dédommagement.

Aucun droit d'engagement sur SYGEMA.

c) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat, y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

d) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du critérium de triathlon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1.

Gérard HAUSE
Vice-président de la Ligue Ouest
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue de l'Ouest
- Membres du comité directeur de la ligue
- Trésorier général de la ligue
- Présidents des clubs LO/FCD

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.



BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !